



DEMANDE DE PRINCIPE (DDP)

Un document est à compléter et à rendre au chef d'établissement pour **le 27/01/23** au plus tard si vous souhaitez :

- changer d'établissement
- baisser ou augmenter votre contrat
- prendre un congé (parental,...)
- partir à la retraite ou en retraite progressive
- démissionner
- muter vers l'EN (enseignement privé)

Note de service : [SG/SRH/SDCAR/2022-913](#)

Contactez-nous si vous avez besoin d'aide !

DGH 2023

Le projet de loi de finance 2023 ne prévoit **pas de baisse de poste** pour l'enseignement agricole privé sous contrat. Si cette situation satisfait le Snec-CFTC, il faut rappeler le manque de moyens pédagogiques récurrents que nous vivons sur le terrain !

Pourquoi adhérer au SNEC CFTC ?

L'adhésion au Snec-CFTC c'est l'assurance d'être écouté, bien défendu, informé et formé, ...

L'équipe du Snec-CFTC cherche et propose des solutions constructives !

Chaque adhérent bénéficie d'un **crédit d'impôt de 66%** de sa cotisation syndicale.

Pour plus d'infos, contactez votre [référént régional](#)

Salariés du CNEAP : nouvelle classification avant fin février 2023 !

Avec l'application de la nouvelle Convention Collective, chaque salarié embauché avant le 1^{er} septembre 2022 devra être « reclassé » selon la nouvelle grille avec ses critères classants, la prise en compte de l'ancienneté, les points de bonification pour les congés payés, ...

Les chefs d'établissements doivent **obligatoirement** remettre à chaque salarié **sa fiche de poste ET la nouvelle grille de classification** correspondante. Si vous exercez plusieurs fonctions, vous devez avoir une fiche de classification par fonction.

Si ces documents ne correspondent pas à la réalité de votre emploi : demandez des ajustements **Faites-nous remonter vos remarques en cas de problème !**

jean-marc.bottollier@snec-cftc.fr

felice.friedrich@snec-cftc.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - CCM 2022

Le Snec-CFTC conforte ses 2 sièges au Comité Consultatif Ministériel (Le CCM)

D'autre part, il gagne 1 siège à la Commission Consultative Mixte (La CCM), ce qui porte à 2 le nombre de siège au total.

Merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance !